— Charles-Félix Jeanne, soldat de la classe de 1878, de la subdivision de la Seine. Insoumission à la loi sur le recrutement en temps de paix. — Quinze jours de prison.

— Marie-Emile Fleurance, soldat de la classe de 1880, de la subdivision de Neuf Château. Insoumission à la loi sur le recrutement. — Un mois de prison.

— Jules-Alfred-Henri Desort, canonnier réserviste au 15e régiment d'artillerie (défaillant). Bris de clôture. — Un an de prison, 50 francs d'amende ; amende remplacée par 6 mois de prison.

NORD

Armentières. — On lit dans la *Gazette* de cette ville :

« L'arrêté rendu mercredi par le conseil de préfecture, dans l'affaire des élections municipales d'Armentières n'a surpris personne, pas même les naïfs qui, jusqu'à ce jour, avaient encore conservé des illusions sur la façon dont se pratique, en notre beau pays et sous le très libéral gouvernement de M. Jules Grévy, la justice administrative... égale pour tous !

» Nous n'avons pas l'habitude de nous insurger de parti-pris contre une décision, quelle qu'elle soit, ni de suspecter l'impartialité et la bonne foi de ceux qui l'ont rendue.

» Toutefois, dans l'espèce, et sans sortir des limites permises, nous avons le droit et le devoir de dire que l'arrêté qui condamne nos amis est, de la façon la plus manifeste, en opposition avec tous les faits de la cause.

» Ces faits, nos lecteurs les connaissent : inutile de les rappeler ici et de recommencer, pour la centième fois au moins, l'énumération des actes de pression et d'intimidation relevés à la charge de nos adversaires

» On sait de plus quelle était la composition du Conseil : lors des débats, nous avons eu occasion de protester contre la présence au bureau de M. Mariage, conseiller général, ami intime de M. Tahon et, comme tel, ayant toutes les raisons possibles de refuser la charge délicate qui lui était offerte.

» Cette observation est tellement fondée, qu'en cour d'assises, un juré dans la situation de M. Mariage, vis-à-vis des parties en cause, aurait été immanquablement récusé, non pas même par les personnes directement intéressées mais, au besoin, par le ministère public.

» Dans de pareilles conditions, le résultat ne pouvait être douteux et l'arbitraire administratif devait, une fois de plus, se donner libre carrière.

» M. le président Facon comprenait du reste si bien la fausseté de cette situation que, lors de la première audience et avant l'ouverture des débats, il jugeait opportun de déclarer que M. Mariage ne s'était résigné à siéger qu'à regret, en présence du refus de plusieurs de ses collègues et devant les instances répétées qui lui étaient adressées. »

Gonzeaucourt. — On lit dans la *Gazette de Cambrai* :

« Hier, mercredi, ont eu lieu à Gonzeaucourt, les funérailles de M. Robert Petit, brasseur, ancien maire de Gonzeaucourt.

» C'est un homme profondément sympathique, d'une honnêteté, d'une loyauté irréprochables.

» Sa charité envers les pauvres avait fait de sa maison le refuge des malheureux.

» M. Petit est mort à la fleur de l'âge (46 ans), sans avoir vu réparer l'injustice qui l'avait écarté des affaires d'une comme un administré pourtant avec un zèle éclairé.

» Avant d'avoir trente ans, Robert Petit, déjà maire de Gouzeaucourt, avait fait preuve devant les Prussiens d'une fermeté et d'un dévouement qu'il poussa au péril de sa vie. Il réussit à éviter à la commune le paiement d'une énorme contribution de guerre.

» Une coterie de sectaires qui voulaient obtenir le renvoi des sœurs, alors institutrices communales, parvint avec l'appui de l'administration départementale et grâce à des manœuvres inqualifiables, à le renverser de la mairie.

Ses funérailles ont pourtant été celles du premier magistrat d'une commune. La compagnie des pompiers, la musique, les autorités y assistaient. Une foule énorme parmi laquelle nous avons reconnu un grand nombre de personnes notables de la région, rendait les derniers honneurs à cet homme de bien.

La maison mortuaire et l'église étaient magnifiquement tendues de deuil.

Au cimetière il y eut un moment de surprise et de peine pour tous. Personne n'avait préparé de discours ! Ce que voyant, un excellent homme, M. Fulgence Devillers, nous a-t-on dit, s'est avancé au bord de la tombe et a prononcé quelques mots émus qui ont arraché des larmes à toute l'assistance.

« Nous amenons, a-t-il dit, à sa dernière demeure, notre excellent ami à tous, M. Robert Petit. Pendant dix ans, il a sagement gouverné notre commune; il nous a fait du bien à tous; il a été vraiment le père des pauvres et pour récompense; comme J.-C. trahi par Judas, M. Petit s'est vu livré par ses amis.

» Nous espérons que dans le Ciel, où il n'y a pas d'injustice, Dieu, qui lui a fait ici-bas une sainte mort, lui a déjà donné sa récompense. C'est pour quoi nous lui disons, dans l'espoir de le revoir un jour : Adieu ! »

L'orateur improvisé, sans culture, sans préparation, prouvait une fois de plus que la vraie éloquence vient du cœur et ne dépend guère de la forme. »

Iwuy. — Jeudi, vers quatre heures et demie, un violent orage, marchant de l'est à l'ouest, s'est déchaîné sur le territoire et a ravagé les récoltes sur une largeur moyenne de trois kilomètres. Les grêlons tombaient avec une telle force qu'ils ont blessé plusieurs chevaux et bestiaux dans la campagne et contusionné quelques personnes.

Un homme a même été renversé par la violence des coups qu'il recevait. Les attelages qui se trouvaient sur les champs avaient été dételés, pour que les ouvriers pussent trouver un abri sûr sous les voitures. Les chevaux, harcelés par les grelons galopaient au hasard à travers les récoltes, sans que l'on pût même songer à les poursuivre.

Dans le village, une grande quantité de vitres ont été brisées; bon nombre de toitures ont eu leurs pannes traversées de part en part, ce qui a même occasionné l'écroulement de plafonds entiers.

Les grêlons pesaient jusqu'à *cent cinquante grammes*. Les uns étaient ronds et avaient en moyenne cinq centimètres de diamètre.

Les autres étaient de forme ovale et atteignaient jusqu'à *sept centimètres* et demi de longueur et *quinze* centimètres de circonférence dans la partie étroite. Coupés en deux dans ce dernier sens, ils présentaient plusieurs couches circulaires de glace. Elles variaient de quatre à sept.

La grande rue, bordée d'acacias, est jonchée de débris de toute espèce, la grêle ayant haché toutes les jeunes pousses aux extrémités des branches.

Les dégâts de tout genre sont considérables. De mémoire d'homme, on n'avait vu, à Iwuy, de grelons aussi forts. L'on se souviendra longtemps de la grêle du 25 juin.

Dunkerque. — *Le pèlerinage.* — De grands préparatifs sont faits pour recevoir les nombreux touristes qui nous arriveront à l'occasion du pèlerinage de Notre-Dame-des-Dunes.

La plupart des hôtels sont déjà retenus à partir du dimanche 4 juillet.

Quatre prélats assisteront à cette cérémonie. Chaque paroisse a tenu à les recevoir dignement et ils seront accueillis par les doyens de chaque église; Mgr de Lydda, coadjuteur de Cambrai a accepté l'hospitalité chez M. L..., qui lui a offert ses appartements.

Ces prélats seront reçus en grande pompe le dimanche 4 juillet.

Un banquet de 70 couverts réunira ensuite au patronage les principaux organisateurs, à l'issue de la procession.

PAS-DE-CALAIS

Ferfay. — Sept cents mineurs sont en grève depuis quelques jours. On constate une certaine agitation. A la suite de la fermeture de la Société coopérative. Les grévistes demandent le renvoi du porion de la fosse n° 3. Trois brigades de gendarmerie sont sur les lieux. La misère est déjà grande, on voit dans les villages entourant la fosse désertée, un grand nombre de femmes et d'enfants mendier, pour subvenir à leurs besoins.

Béthune. — Marti, vers onze heures du soir, M. Fleury Morgand, âgé de quarante-cinq ans, cabaretier au faubourg de Catorive, à Béthune, se trouvant à proximité du pont dit des *Quatre-Maisons*, fut assailli par un chien qui se mit à lui mordre les mollets. M. Morgand, s'armant aussitôt d'un revolver, déchargea deux coups de son arme sur le chien. La première balle atteignit la bête et lui fit une profonde blessure ; la deuxième alla frapper le propriétaire de l'animal, M. Alfred Ranson, cordonnier, demeurant au faubourg de Catorive, qui fut assez sérieusement blessé ; la balle s'est logée dans la jambe gauche et le médecin appelé, M. le docteur Boutleux, eu beaucoup de peine à en opérer l'extraction. L'état de la victime est satisfaisant.

Voilà, selon nous, comment l'accident s'est produit. Nous devons ajouter cependant que les avis sont partagés et que, dans la masse du public, on semble ne pas croire seulement à un accident. Ce qui paraît donner un fondement aux bruits que l'on fait courir à ce sujet, c'est que M. Morgand a été arrêté ce matin et écroué à la prison de Béthune. L'enquête établira clairement comment les choses se sont passées.

Le pantalon que portait, mardi soir, M. Morgand est en lambeaux, et M. le docteur Haynaut, médecin-légiste, a constaté, sur l'une des jambes du prévenu, de nombreuses traces de morsures.

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 26 juin. — Palmyre Vanleeken, rue Blanchemaille, 85. — Marie Bauwens, rue des Longues-Haies, chez François Dhergye. — Augustin Delbecq, rue de Maubeuge, maisons Loridan. — Hector Bébague, rue Meyerbeer, maisons Tiberghien. — Berthe Smet, rue des Anges, 13. — Louise Jamees, rue Milton, 7. — Henri Thibault, rue Beaurewaert, 135. — Roland Velu, rue de Naples, école communale. — Ernest Lecleroq, rue du Curoir, 57. — Marthe Dubar, rue Lannes, cour Flamencourt. — Henriette Alavoine, rue Parmentier, 25.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 26 juin. — Zoé Reverré, 9 jours, rue des Longues-Haies, cour Lambert, 221. — Joséphine Coquelet, 22 ans, surveillante d'épluchoeuses, Hôtel-Dieu. — Clémence Demey, 5 ans, rue Decrème, cour Pauchant, 8. — Jules Delcoigne, 40 ans, couvreur, rue de Babylone, 33. — Jeannette Maesen, 3 mois, rue des Fossés, cour Lacroix, 78. — Cyprien Deridder, 4 ans, rue de France, 1-3. — Jean Hantson, 73 ans, journalier, rue des Vélocipèdes, 26. — Sophie Loore, 28 ans, dévideuse, rue de Choiseul, fort Mullier, 22. — Adèle Segard, 51 ans, ménagère, rue Delattre, 6. — Charles Heyman, 5 mois, rue de Flandre, 56.

Etat-civil de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 26 juin. — Julia Decubre, rue de Guisnes. — Zoé Castelain, rue Vandevenne. — Marie Vandenberghe, rue de la Latte — Gaston Dessauvages, à la Croix-Rouge. — Gabrielle Barrois, chemin du Mont-à-Leux. — Albert Malfait, rue du Tilleul.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 26 juin. — César Tiberghien, 77 ans 1 mois, sans profession, à l'Hospice-Général.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille HANTSON-HANTSON qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Jean-Baptiste HANTSON, décédé à Roubaix, le 26 juin 1885, dans sa 74e année, administré des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le dimanche 28 courant, à 3 heures 1/2, en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Vélocipèdes, 26.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré, en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le mardi 30 juin 1885, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Anastasie FIÉVET, décédée subitement à Roubaix, le 20 mai 1885, dans sa 82e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Notre-Dame, à Tourcoing, le lundi 29 juin 1885, à neuf heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Ernest MASUREL, époux de Dame Rosine POLLET, décédé à Tourcoing, le 29 juin 1884, dans sa 55e année — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS IMPRIMÉES ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*

BELGIQUE

LIÉGE. — Nous recevons cette dépêche de notre correspondant particulier :

« Liège, 26 juin, 4 h. soir.

» La houillère de St-Georges vient d'être complètement détruite par suite d'une énorme irruption d'eau dans les galeries. Trois mineurs, surpris par les eaux, sont morts.

Anvers. — On télégraphie d'Anvers :

« Jeudi, vers 9 heures 45, une légère secousse de tremblement de terre a été ressentie en notre ville. »

Une infamie. — « Dernièrement, dit le *Patriote*, onze soldats assistaient à la procession paroissiale de Saint-Loup, à Namur.

» Sauf quelques têtes fêlées et quelques organes attitrés de la franc-maçonnerie bruxelloise, personne n'a trouvé à redire à ce simple acte du culte, accompli par des citoyens auxquels la liberté de leur religion devrait être mieux garantie encore qu'aux autres, car ils sont forcément privés, pour le service du pays, de presque toutes les autres libertés.

» La *Gazette* elle-même, n'a pas osé demander directement qu'on défendît à nos troupiers d'assister personnellemeut et sans armes aux processions. Elle a seulement insinué hypocritement que les processions pourraient peut-être être considérées comme des manifestations politiques !!!

» Eh bien! le croirait-on, les onze soldats, coupables d'avoir osé faire cortège au plus auguste des sacrements de notre religion, ont été sévèrement punis. Leur courageuse profession de foi catholique a été assimilée à un manquement grave aux règlements du service militaire et après une admonestation sévère, celui qui avait engagé les autres à aller à la procession fut jeté brutalement au cachot pour quinze jours !

» Les autres furent condamnés à quinze jours d'arrêts !

» Le capitaine Vandermerren, du 12e de ligne, est l'auteur de cet odieux abus de pouvoir. Il a osé dire au soldat : « Tu as déshonoré l'armée, tu as souillé le costume militaire ».

» Vraiment on se demande si l'on rêve, et dans quel pays et sous quel gouvernement on se trouve.

» Que sont donc devenues les traditions militaires, quelle atmosphère de tyrannie et de libéralisme prêtrophobe respire-t-on dans nos régiments pour qu'un officier ait cru pouvoir impunément se permettre d'agir ainsi ?

Un acte de ce genre jette sur l'état moral de notre armée un jour bien effrayant et qui appelle l'attention de nos représentants. Nous espérons qu'ils ne failliront pas à leur devoir en cette circonstance.

» Après huit jours, on leva la peine prononcée par le capitaine. Que s'était-il passé ? Nous l'ignorons.

» Tous ces faits nous sont écrits par une personne digne foi, qui les a appris très indirectement et n'est parvenue à tout connaître qu'après beaucoup de difficultés, les soldats punis ayant absolument refusé de parler, *dans la crainte de représailles de leurs supérieurs* !

» Voilà où nous en sommes en Belgique ! »

Folie. — On rapporte que Victor Folie, privant de Quiévrain, est rentré hier matin, à Hornu, la tête haut, mais le gousset plat.

Nous l'avons vu et entendu. Il est ce que l'on peut appeler un « bon braque » ne paraissant pas ennemi du plaisir, vivant au jour le jour, sans grands soucis du lendemain. Il est content où il se trouve, qu'il soit libre ou dans un cachot. S'il ne jouit pas ici d'une excellente réputation, on l'accuse, toutefois, communément innocent du crime d'Elouges, dont il parle en badinant.

« Il faut avouer, nous disait-il, que j'ai de la chance !

» Arrêté en hiver, voilà l'unique costume que je possède par cette chaleur étouffante...

» Pour comble de malheur, quand on m'a coffré, j'avais 98 fr.; aujourd'hui, il me reste 70 cent.! Tout à l'heure, on m'arrêtera comme vagabond..... Si encore on payait mon retour à Paris ! Au contraire, on m'oblige à rester en Belgique, sans s'inquiéter si j'ai de quoi ne pas mourir de faim.»

Il paraîtrait qu'à sa sortie de prison, on lui aurait fait don de 80 c.!

Note gaie : « Maintenant, dit encore Folie, je pars à Mons à pied. J'entends que le juge d'instruction me prendra pour son domestique, ou qu'il me donnera de quoi vivre. »

Et, ce disant, il prit la route de Mons...

FAITS DIVERS

Nouvelle application industrielle de l'électricité. — On vient de faire, en Amérique et en Angleterre, une nouvelle et curieuse application industrielle de l'électricité. A l'aide de simples décharges électriques, on est parvenu à ce résultat singulier de débarrasser complètement l'air des poussières qu'il porte en suspension, à le filtrer aussi bien, affirme-t-on, que s'il avait passé à travers plusieurs morceaux de ouate. Cette nouvelle a son importance, car, dans un certain nombre de fabriques et d'usines, on a grand intérêt à dépouiller l'atmosphère des poussières qui s'y accumulent, et souvent aussi à les récolter pour leur faire subir un traitement ultérieur. Cette propriété particulière de l'électricité est évidemment appelée à rendre de grands services à l'industrie et à l'hygiène générale.

En 1884, au Congrès de la British Association, à Montréal (Canada), M. Olivier Lodge fit une communication étendue relative à cette influence remarquable des décharge électriques sur les poussières. Il montra à ses auditeurs un ballon plein d'une fumée épaisse de magnésie. Cette fumée se maintient ordinairement des heures à l'état de nuage. Mais M. Lodge introduisit dans le ballon une pointe métallique communiquant avec un des pôles d'une bobine Ruhmkorff et fit fonctionner la bobine. Aussitôt la fumée se mit à tourner violemment comme une trombe ; le nuage se découpa en rubans et en flocons, puis tout se déposa au fond du ballon ; après quelques secondes, on ne voyait plus trace de fumée.

Cette expérience de laboratoire fut répétée à plusieurs reprises sur des fumées intenses de papier brûlé, de fumée de tabac dans des chambres de dimensions ordinaires, et toujours l'électricité fit place nette en quelques minutes.

Les résultats curieux, obtenus par M. Lodge, eurent un certain retentissement. Un industriel anglais, M. A.-O. Walker, de la maison Walker, Parker et Cie, fondeurs et raffineurs de plomb de Bagillt (North-Wales), en eut connaissance. Les raffineurs de plomb se heurtant à une difficulté qui n'a pu être résolue jusqu'ici ; ils ne peuvent parvenir à condenser convenablement les fumées de plomb de leurs fourneaux ; on a mis à l'essai beaucoup de dispositifs, et il fallu en revenir à la méthode primitive, qui consiste à faire circuler les fumées dans des chambres et dans des canaux de grande longueur. Dans l'usine de Walker, les canaux ont 3 kilomètres de développement, et la précipitation du plomb est loin d'être complète.

M. Walker écrivit au professeur Lodge, qui l'autorisa à mettre son procédé à l'essai. Des machines firent éclater périodiquement des décharges au milieu de l'atmosphère blanche de fumée plombique. La fumée se précipita comme par enchantement et si complètement que le système vient d'être adopté définitivement dans l'usine de Bagillt. Il est évident que la méthode va se généraliser, et voici, née d'une simple expérience de physique, en apparence sans conséquences pratiques, une application importante et bien imprévue de l'électricité.

C'est en pleine Autriche, à Georgswald, qu'a eu lieu cette chasse :

Un gardien d'une ménagerie, en nettoyant la cage du tigre royal, laissa la bête s'échapper. D'un bond, le noble carnassier fut en plein air et se perdit dans un champ de blé. Aussitôt, grand émoi dans le pays ; plusieurs hommes, plus courageux que prudents, entrèrent dans le champ ; l'un d'eux, armé seulement d'un marteau, s'avança ; le tigre, d'un coup de griffe, le jeta à terre, la jambe horriblement déchirée.

Le tigre, poussant des rugissements sauvages, sortit du champ et rencontra des gens armés, cette fois-ci, de fusils et de carabines. Ce fut un feu ininterrompu. L'animal, acculé, ensanglanté, tenait encore tête à ses ennemis. Enfin, un brave gendarme lui plongea son yatagan dans le poitrail, et le tigre expira.

Le propriétaire de la ménagerie en est pour 1,000 francs que valait l'animal. Il devra payer une amende et des indemnités considérables. Quant au gardien maladroit, il a disparu.

Il vient de se commettre, à Chicago, un vol d'une nature particulière et d'une réalisation difficile.

Des voleurs ont emporté une maison, située au coin d'Archer, avenue de State street. Le locataire a déménagé mardi matin, et dès que l'immeuble a été vide, un bande d'hommes a commencé à le démolir méthodiquement, emportant les matériaux au fur et à mesure. La démolition, interrompue par un orage, a été reprise pendant la nuit. Ce fait exceptionnel a attiré l'attention des voisins, qui avaient cru, jusqu'alors, qu'il s'agissait de quelques travaux de réparation ordonnés par le propriétaire. La police a été avertie et a chassé les voleurs, mais sans en arrêter aucun. Ils sont revenus, au point du jour, et ont achevé d'abattre et d'emporter ce qui restait de la maison.

Cependant le propriétaire n'avait entendu parler de rien, et quand il est arrivé sur les lieux, l'après-midi, accompagnant un nouveau locataire avec lequel il venait de passer un bail et qui désirait entrer immédiatement en possession, il n'a trouvé de son immeuble à deux étages que l'emplacement et quelques débris de fondations.

Plainte a été portée à la police, et elle a arrêté deux individus reconnus pour avoir été vus parmi les démolisseurs. Les prisonniers disent n'avoir coopéré à la démolition que quand elle était déjà à moitié accomplie par d'autres personnes et dans la croyance que c'était un vieux bâtiment condamné et abandonné aux pauvres.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Départ de la division de réserve

Paris, 27 juin. — On nous assure, dit l'*Événement*, que par suite de la rentrée des classes et des malades, la division de réserve du Tonkin, qui est actuellement au Pas-des-Lanciers, va recevoir ses ordres de départ.

Les officiers qui avaient été détachés provisoirement pour les différents services de cette division viennent d'être remplacés dans les postes qu'ils occupaient auparavant.

Le monument de l'amiral Courbet

Paris, 27 janvier. — L'Agence Havas communique aux journaux la note suivante :

« Nous sommes autorisés à déclarer que M. l'amiral Galiber, ministre de la marine, a accepté la présidence d'honneur du comité du monument de l'amiral Courbet.

» M. l'amiral de Dompierre d'Hornoy, président du comité, a présenté à M. l'amiral Galiber une liste de membres du comité, dont les noms, pris dans tous les partis, montrent que les promoteurs du projet entendent laisser à cette manifestation le caractère patriotique et national qu'elle doit avoir.

» Des démarches sont commencées auprès des sénateurs et des députés, des officiers généraux de terre et de mer, et des membres de la presse, pour s'assurer de leur concours. »

Les associations ouvrières

Paris, 27 juin.—La commission d'enquête extra-parlementaire sur les associations ouvrières, qui avait été instituée par M. Waldeck-Rousseau, et qui n'avait plus tenu de séance depuis la chute du précédent cabinet, va se réunir prochainement.

Présidée il y a quelques mois, par M. Laroze, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur, elle avait entendu des dépositions sur la coopération ouvrière et la participation aux bénéfices.

C'est pour prendre des conclusions à la suite de ces dépositions qu'elle va se réunir sous la présidence de M. Allain-Targé.

Le tarif des prix de tissage des soies à Lyon

Paris, 27 juin. — Le *Soleil* publie la dépêche suivante :

« Lyon, 26 juin. — Les fabricants de soieries lyonnaises, réunis en assemblée générale, ont repoussé la proposition relative à l'établissement d'un tarif pour le prix de tissage qu'avait élaboré une commission mixte composée de fabricants et d'ouvriers. L'assemblée a considéré le relèvement momentané des salaires au moyen d'un tarif, comme devant porter le dernier coup à l'industrie lyonnaise de la soierie. Par suite du vote émis par l'assemblée, la situation entre patrons et ouvriers est très tendue. »

Les timbres-postes

Paris, 27 juin. — Nous lisons dans le *Voltaire* :

« Le bruit avait couru que le prix de l'affranchissement des lettres pour toute la France allait être abaissé de 15 à 10 centimes.

» Cette nouvelle est malheureusement inexacte.

» L'abaissement de la taxe actuelle entraînerait infailliblement une diminution de recettes en même temps qu'un accroissement de dépenses, en nécessitant une augmentation importante du personnel.

» La diminution de recettes qui serait produite est évaluée à 30 millions.

» En 1878, lors de l'abaissement de la taxe de 25 à 15 centimes, les recettes ont diminué de 15 millions ; il a fallu atteindre jusqu'en 1881 pour retrouver le niveau des recettes de 1878. »

La réponse de l'empereur de Chine à la lettre de Léon XIII

Rome, 27 juin. — L'*Osservatore Romano* publie le texte de la réponse des ministres de la cour de Pékin à la lettre du Pape.

On constate que, tandis que dans sa lettre le Pape a pris le titre de : Suprême pontife, les ministres chinois l'appellent, dans leur réponse, l'Empereur de la Religion. Ce fait permettra à l'Eglise de s'appuyer sur ce titre en Chine et prouve une grande bienveillance de la part de cette nation.

Intervention de M. de Bismarck dans la crise ministérielle anglaise

Paris, 27 juin. — Le *Gaulois* publie la dépêche suivante de son correspondant particulier :

« Londres, 26 juin.

» Des renseignements défiant toute critique me permettent d'affirmer que l'Allemagne — lisez la princesse impériale — exerça sur la reine et sur lord Salisbury une action très énergique le dernier jour de la crise ministérielle, pour que les conservateurs prissent le pouvoir, en vue, surtout, de la possibilité d'un changement de règne en Allemagne.

» Cette action triompha des dernières hésitations, et lord Salisbury accepta, sur de nouvelles instances de sa souveraine, le pouvoir qu'il refusait autrement.

» C'est ce qui fit échouer, au dernier moment, la combinaison d'un ministère présidé par le duc d'Argyll, qui paraissait déjà assurée. »

L'agitation en Espagne

Bayonne, 27 juin. — On télégraphie de Madrid 26, que l'opinion générale est, que M. Ruiz Zorilla continue à conspirer pour provoquer de nouveaux prononciamientos

Le maréchal Martinez Campos a déclaré au Sénat que personne ne peut répondre que les soulèvements militaires ne se reproduiront pas.

La *Epoca*, journal ministériel, engage le ministre de l'intérieur à ne pas donner sa démission.

Ce journal ajoute que personne mieux que lui ne connaît les fils de la conspiration zorilliste, et que la démission du ministre ne contribuerait pas à l'apaisement, car l'agitation révolutionnaire prendrait une nouvelle forme.

Un grand tapage a eu lieu, hier, au Théâtre de l'Alhambra à Madrid, où on jouait *Ruy Blas*.

La scène dans laquelle le roi Lime les ministres et se plaint de la décadence de l'Espagne a été très applaudie.

Quelques spectateurs ont crié : Allez à Murcie !

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Incident à la Chambre

Paris, 27 juin. — Aujourd'hui à la levée de la séance de la Chambre, un assistant a, du haut des tribunes publiques, commencé, à haute mais inintelligible voix, la lecture d'un discours. Il a été aussitôt expulsé.

L'affaire Marchandon

Paris, 27 juin. — Dans son réquisitoire, M. l'avocat-général réclame le châtiment suprême.

Une dépêche du général de Courcy

Paris, 27 juin. — Une dépêche du général de Courcy annonce que le chef des Pavillons-Noirs est au-delà de Lackaï. Le bruit de sa mort ne repose sur aucun fondement.

Le général de Courcy sera à Thuannam le 1er juillet Il aura une audience du roi le 3 du même mois.

Explosion de grisou

Sarrebruck, 27 juin. — Une explosion de grisou a eu lieu à Dudwecler. Il y a 17 morts.

Le blé aux Etats-Unis

New-York, 27 juin. —La production du blé sera inférieure de 121 millions de boisseaux, à celle de l'année dernière.

L'évacuation du Soudan

Londres, 27 juin.— Un dépêche de lord Salisbury a informé le général Wooseley, qu'il est impossible de revenir sur l'ordre d'évacuer le Soudan.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL

Séance du samedi 27 juin 1885

Présidence de M. FLOQUET, président.

La séance est ouverte à deux heures.

La fabrication des armes de guerre

La Chambre adopte, presque sans débat, le projet de loi relatif à la liberté de la fabrication des armes de guerre, après le retrait, sur les observations du commissaire du gouvernement, de l'article 3 tendant à autoriser la libre détention des armes.

Le budget

La Chambre aborde la discussion des budgets des dépenses.

Ceux relatifs à la justice, à la Légion-d'Honneur, et à l'imprimerie nationale, sont adoptés sans débat.

Sur le budget de l'intérieur, M. Duval demande la suppression des sous-préfectures.

L'amendement est repoussé.

M. Carret retire son amendement tendant à la suppression du chapitre des fonds secrets. Il ne s'attendait pas à le développer aujourd'hui, et la Chambre refuse l'ajournement de la discussion.

Tous les articles de l'intérieur sont ensuite adoptés ainsi que ceux du budget des affaires étrangères et des postes et télégraphes.

Celui de la guerre est ajourné à lundi, sur la demande de M. Delaporte et l'assentiment de M. Brisson.

La séance est levée.

Jeu de boule. — M. François Tavernier, cabaretier au « Court-Jeu », en face de la « Belle-Plaine », près du Petit Bazbier », rue de l'Alma, rappelle aux amateurs qu'il donnera un jeu de boules à la platine, le dimanche 28 juin.

Il y aura 300 fr. de prix. La mise est de 50 c. (On pourra prendre 4 mises). Le jeu est à l'essai à partir de ce jour jusqu'au 27 inclusivement.

Commune d'Hem. — Jeu de boule. — Le sieur Mullier, cabaretier à l'estaminet des « Trois-Baudets », rappelle aux amateurs qu'il donnera un jeu de boule à la platine, le dimanche 28 juin.

300 fr. de prix. On pourra prendre 4 mises à 50 cent. — 1er prix, 100 fr. — 2e, 70 fr. — 3e, 50 fr. — 4e, 30 fr. — 5e, 25 fr. — 6e, 15 fr. — 7e, 10 fr.

Les agents thérapeutiques les plus actifs et d'une valeur incontestable, comme le Fer et le Quinquina Bravais, font partie de l'hygiène courante et relèvent les tempéraments les plus affaiblis, destinés infailliblement à l'anémie. 11072

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

14,384 c.—10073

LA GAZETTE GÉOGRAPHIQUE ET L'EXPLORATION. — Sommaire du numéro 25. — 25 juin 1885 :

Traité de Tien Tsin. — Notice sur l'Annam. — Affaires coloniales de la France : Organisation coloniale ; Au Tonkin ; A Madagascar. — Mouvement colonial de l'étranger : Les Russes en Asie ; L'Etat du Congo ; Les Allemands à Zanzibar ; Les Anglais au Niger ; Les Allemands au Niger ; Anglais et Allemands en Afrique ; Les colonies anglaises ; Les Italiens en Afrique. — Nouvelles géographiques : Nominations ; Missions scientifiques ; Le câble africain ; Mission au Groenland ; Vladivostok ; En Afrique australe ; Exploration de l'Alaska. — Revue des Sociétés : Société de géographie de Paris ; Société de géographie commerciale de Paris ; Société de géographie de Lisbonne ; Société de géographie d'Australie. — Nécrologie : M. Charles Périgot. — Bibliographie et cartographie. — Faits Divers.

Bureaux : 6, rue Cassette, Paris. — Abonnement d'un an : 25 francs. — Prix d'un numéro : 50 centimes.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 656e livraison (27 Juin 1885). TEXTE : La vocation de Gildas, par Mlle Zénaïde Fleuriot. — Les gants de peau, par P. Martefani. — Les sépultures des Rois de France, par Anthyme Saint-Paul. — La ville d'Anvers, par Louis Sevin. — Le travail sur nature, par Frédéric Lillaye. — La houille, par Mme Barbé.

DESSINS : E. Zier, Capuis, Corclay, Calame, Férat.

Bureaux à la librairie HACHETTE et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

COMMERCE

Laines

Les foires aux laines d'Amiens et de Chartres ont lieu aujourd'hui samedi 27 juin.

Voici les dates des prochains marchés aux laines dans le centre de la France :

Levroux (Indre) : 1er juillet. — Dhuizon (Loir-et-Cher) : 1er juillet. — Châteaudun (Eure-et-Loir) : 2 juillet. — Mehun (Cher) : 3 juillet. — Salbris (Loir-et-Cher) : 4 juillet. — Dun-le-Roi (Cher) : 6 juillet. — Issoudun (Indre) : 7 juillet. — Levroux (Indre) : 8 juillet. — Janville (Eure-et-Loir) : 10 juillet. — Neuvy-Saint Sépulcre (Indre) : 13 juillet. — Buzançais (Indre) : 18 juillet. Amiens (Somme) : 25 juillet. — La Châtre (Indre) : 23 août.

Soies

ALAIS (Gard), 25 juin.

Notre marché aux cocons de ce jour a été encore important.

Le ton du marché est au calme, les plus beaux échantillons n'ont pu obtenir plus de 3.60 net le kil.

Les parties les plus grosses sont maintenant à peu près vendues ; il y aura à nos prochains marchés des parties plus petites provenant des Cévennes, où on fait en général de 1 à 2 onces de graines, c'est de la belle marchandise, supérieure à celle venant des bords du Rhône, aussi cette dernière provenance se vend toujours moins.

Céréales et farines

PARIS, samedi 27 juin

(Dépêche spéciale)

Farines. — 12 marques — Tendance soutenue.

	26 juin	27 juin		26 juin	27 juin
Disponible.	46 10	46 30	Juillet-août	47 10	47 25
Juillet....	46 75	46 80	4 derniers.	46 80	51 ..

Marque Corbeil ..... 50 ..

Circulation : 1 000.

Blés. — Tendance calme.

Disponible.	23 10	23 10	Juillet-août	23 40	23 40
Juillet....	23 10	23 10	4 derniers..	24 25	24 25

Seigles. — Tendance calme.

Disponible	17 50	17 40	Juillet-août	16 60	16 40
Juillet....	16 90	16 60	4 derniers.	16 40	16 10

Par câble de MM. SIEGFRIED GRUNER et Ce, représentés à Roubaix par M. JULES CAUET.

vendredi 26 juin. (Clôture).

MAÏS

NEW-YORK			CHICAGO		
Juillet	53 3/4	Janvier ..	Juillet.	47 /	Janvier ..
Août..	54 1/4	Février ..	Août...	46 3/4	Février ..
Sept..	54 3/4	Mars....	Sept...	46 3/4	Mars....
Octob.	55 1/4	Avril	Octobre	47 /	Avril ....
Nov..	..	Mai	Nov....	..	Mai ....
Déc...	..	Juin	Déc. ..	..	Juin ....

FROMENT

Juin ..	100	Déc...	109	Juillet	88	Janvier ..	
Juillet	100 1/4	Janvier	110 1/2	Août..	90	Février ..	
Août..	102 1/4	Février ..		Sept..	92 1/4	Mars....	
Sept.	104 1/4	Mars....		Octob.	94 1/4	Avril....	
Octob.	106	Avril....		Nov....		Mai....	
Nov..	107 1/2	Mai....		Déc....		Juin....	

Huiles, Graines

ET TOURTEAUX

LILLE, samedi 27 juin.

	HUILES l'hectolitre		GRAINES l'hectolitre		TOURT. les 100 kil.	
	Cours du jour		C. pr.			
Colza..	..	..	28 50	21 ..	22 ..	18 .. 19 ..
Huile épurée	..	..	63 50	..	..	.. .. ..
Œillette b g.	..	..	..	25 ..	26 ..	18 .. ..
Lin de pays.	..	..	62 ..	20 ..	21 50	25 .. 26 ..
Lin étranger.	..	..	54 58	18 ..	20 ..	22 50 24 ..
Chan